

Busard cendré *Circus pygargus*



Code Natura 2000 : A084 Numéro de fiche : 25

STATUT DE CONSERVATION

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

SPEC : Non-SPEC

Liste bleue française : CMAP 5, A Surveiller

Liste rouge régional : D11

Busard cendré - Illustration extraite du Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, ed. S.O.F.

Description

Le Busard cendré se distingue du Busard Saint-Martin par sa silhouette plus fine. Le mâle est gris avec le bout des ailes noires alors que la femelle est plutôt marron avec un croupion blanc. Il se distingue des autres espèces de busards par son vol à voile plus chaloupé, les ailes relevées et la tête rivée vers le sol.

Habitats

Il apprécie les vastes étendues dépourvues de végétation ligneuse dense et riches en proies. Il s'installe au sol, isolé ou en colonie lâche, dans les landes moyennes ou hautes, les espaces herbacés denses, les vieilles friches et les cultures pour y déposer ses œufs.

Etat des populations sur le site Natura 2000

Le Busard cendré semble avoir niché dans les cultures de céréales au sud du site mais l'espèce ne s'y est pas reproduit en 2005. En revanche, le site est utilisé par plusieurs individus pour la chasse en période d'élevage des jeunes.

Etat de conservation national

L'espèce est moins commune qu'au début du siècle. Elle a subi l'évolution des pratiques agricoles (mécanisation, assèchement des marais, mises en cultures). Les populations subissent des fluctuations liées à celles des populations de campagnols des champs *Microtus arvalis*.

Importance du site Natura 2000 pour la conservation de l'espèce

La préservation de milieux favorables à la chasse est probablement déterminante pour la conservation des colonies de reproduction située sur les contreforts du massif du Lingas.

Références utilisées pour l'inventaire et la caractérisation

Salomard M., Bretagnolle et Leroux A. *In* Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D. (1999). / Butet A. et Leroux A. (1993) / Tariel Y (2000) / Clemente C. (2003) / PNC com. pers.